



## Débiteur fuyant

-----  
Par CatchMelfUCan

Bonjour,

Un particulier me doit 1000?. Dans la reconnaissance de dette signée, j'ai proposé un échéancier au débiteur, qui ne l'a pas respecté. A ce jour, seulement les 3 premières échéances (sur dix) ont été respectées, les 3 suivantes sont en retard.

Je n'ai pas de nouvelles, malgré les relances tél/ mails/postaux et mise en demeure envoyé en AR (non réclamé!)

Dois-je attendre la toute dernière échéance pour lancer une injonction de payer sur la totalité de mon dû ? Quelle date de paiement devrais-je alors indiquer (celle de la toute dernière échéance - future- ou celle de la première échéance non respectée?)

Le débiteur a disparu dans la nature, seul son nom demeure sur sa boîte aux lettres, mais sûrement plus pour très longtemps.. En effet, ces derniers mois, il a changé de téléphone, de rib, d'adresses mails et postales au moins 2 fois, et m'a fait part de son désir d'expatriation.

Merci !